

Plan de sécurité de Quartier (PSQ)

Quartier « Grand'Place »

Maison de Police d'Ensival



« Une seule personne ne fait pas l'équipe, pour atteindre ses objectifs elle doit être bien entourée »

Mises à jour (dates) :

- 01/01/2011

-

-

-

Tables des matières

1. Profils	4
1.1 Profil du quartier	4
1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques.....	4
1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité.....	5
1.1.3 La criminalité enregistrée.....	10
1.1.4 La circulation	11
1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)	11
1.1.6 Les Personnes clefs du Quartier	11
1.2 Profil de l'équipe de quartier	12
2. Les prioritaires externes du Quartier	14
2.1 Les nuisances et la criminalité de rue.	14
2.1.1. La problématique « Environnement » et « malpropreté »	14
2.1.2: Problématique « Comportements dérangeants »	15
2.1.3: Problématique relative aux animaux.	15
2.2 La sécurité routière (les accidents de roulage avec lésions corporelles et les infractions	16
2.2.1: « Accidents ».....	16
2.2.2: « Fluidité ».....	17
2.2.3. « Infractions prioritaires ».....	17
2.2.3.1. La vitesse	17
2.2.3.2. Les stationnements gênants ou dangereux.	17
2.2.3.3. Les cyclomoteurs.....	18
2.2.3.4. Ceintures et Dispositifs de retenue pour enfants	19
2.2.3.5. Alcool et stupéfiants au volant.....	19
2.2.3.6. Assurances/contrôles techniques	20
2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école) et le partenariat avec les écoles.	20
2.4 Les stupéfiants	20
2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme)	20
2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs)	21
2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants	21
2.8 La violence intrafamiliale/intra conjugale	21
2.9. Domiciles, radiations et qualité de l'habitat	21
2.10. Problématique « Vols dans habitations »	22
2.11. Problématique « Vols de et dans véhicules »	22
2.12. Le Partenariat Local de Prévention de Lambermont	23
2.13. Le quartier à discrimination positive d'Ensival	24
3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier	24
3.1 « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain »	24
3.2 L'implication capable	25

4. Annexes	27
4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier Grand-place	27
4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier et du secteur (2005-2009) pour les principaux phénomènes	29
4.3. Relevé des personnes clefs du quartier (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, targets Terro...)	30
4.4. Listing des rues du quartier Grand-Place et des policiers référents de rues associés.	31
4.5. Emplacement des caméras présentent sur le quartier Grand Place	34
4.6. Plan du quartier Grand-place.	35
4.7 Tableau reprenant l'état d'avancements des mesures mises en place dans le Q+ Ensival (au 08/04/2011)	36

1. Profils

1.1 Profil du quartier

1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques.

Sur le plan géographique, le quartier Grand-Place est situé au centre d'Ensival mais ses limites s'étendent jusqu'aux hauteurs de Lambermont et d'Ensival.

Il est composé de 98 rues¹ dont 1 artère principale, la N61 reliant Verviers à Pepinster.

Sur le quartier, se trouvent entre autres :

- une entrée/sortie de l'autoroute E42 ;
- trois écoles maternelles/primaires.
- La Place Principale, Grand-place d'Ensival avec son hôtel de Ville, l'Eglise d'Ensival, l'Eglise de Lambermont, la Maison de Police d'Ensival (MPE) ;
- Lorsque l'on arpente le centre d'Ensival, on constate la présence d'une multitude de petits commerces de proximité (boulangerie, librairie, friterie.... Ces derniers se trouvent dans l'hyper centre à savoir la rue En Mi-Ville et la rue des Weines (Première partie).

D'une part, le quartier se caractérise par un centre urbain comprenant :

- des logements plutôt modestes (ex :rue Snoeck, rue J-M Maréchal, rue Buttgenbach, rue des Lyciets, rue A .Dupont, rue de la Filature, rue Robinfosse, rue St Bernard, rue Sauvage) ;
 - des logements sociaux ou de rapports (ex : rue des Chapeliers, rue Godin, rue des Weines, rue des Etangs, rue Grand'Ville, rue J.Malempré, rue P.David, rue Heids des Fawes, rue Moreau, rue des Bouvreuils, rue des Fauvettes, rue des Pinsons, rue des Mésanges) ;
- On peut constater la présence de plusieurs grandes entreprises, seconde partie de la rue des Weines, rue des Chapeliers, rue du Tissage et rue de la Filature. Dans ces mêmes rues ont peut également constater la présence de nombreux immeubles de rapport qui sont en majorité dans un bon état général.
- En s'éloignant du centre d'Ensival et en prenant la direction des hauteurs du quartier on peut noter la présence de maisons quatre façades ainsi que de demeures de charme.

Selon les statistiques, l'habitat du quartier comparé à celui de la zone dans son ensemble se caractérise par une plus grande proportion de maisons mitoyennes et une moindre proportion d'appartements.

¹ En annexe 4.6 se trouve le listing de l'ensemble des rues du quartier Grand-Place.

- Des espaces verts sont aussi présents sur le secteur (Plaine Ozanam, Coin barbecue à Lambermont, Plaine de jeux de la piscine).

Et d'autre part, il comprend une zone plus rurale sur laquelle se trouvent notamment :

- des propriétés de charmes (Sur les hauteurs de Lambermont, ex : rue Sur les Joncs, rue de Lambermont, rue de la Coopération, rue L.Debatisse, rue Nicolas Dubois, Chemin de Liège, Avenue des Villas) ;
- Un manège (Sur les Joncs à Lambermont) ;
- Le château de Lambermont (rue de Lambermont).

Au niveau démographique, le quartier Grand-place comprend 7315 habitants ce qui représente près de 10% de la population de la zone de police.

Sur plusieurs dimensions, la population de ce quartier présente le même profil que celui de la population de la zone prise dans son ensemble.

On y observe la même pyramide des âges (de l'ordre de 23% de – de 18 ans et 17% de personnes de plus de 65 ans), le même type de ménages (37% de couples et de l'ordre de 20% d'hommes seuls ainsi que de femmes seules).

C'est encore un quartier où la population a un revenu moyen tout à fait comparable à celui de l'ensemble des habitants de la zone de Police. Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi au niveau du quartier d'Ensival est légèrement inférieur à celui de la Zone.

Ce quartier se différencie néanmoins du profil démographique zonal par une moindre proportion d'étrangers (5,6% pour 9,4%). La nation étrangère la plus représentée est l'Italie (1,4%) et cette présence est probablement le fruit des années d'or où Ensival abritait un grand nombre de grosses entreprises à l'image de chez « Houget » qui est maintenant à l'abandon.

Le quartier Grand-place est un quartier que l'on pourrait qualifier de « bon vivant ». Il y a une certaine convivialité parmi les riverains qui communiquent aisément. Il y a un sentiment relativement fort d'appartenance aux communes d'Ensival et de Lambermont. Ces deux communes ont conservé les caractéristiques de l'esprit de village.

1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité

La nouvelle Maison de Police d'Ensival se situe au niveau du quartier Grand-Place. Elle se situe non loin de l'Hôtel de ville et est intégrée dans la nouvelle cité de logements sociaux aménagés par Logivesdre.

Elle constitue un pôle d'attraction et joue indéniablement un rôle sur le sentiment de sécurité de la population locale ainsi qu'au niveau de la proximité vis-à-vis des Ensivalois et des Lambermontois.

La Grand Place d'Ensival



La Grand Place est l'endroit par excellence où se réunissent les jeunes durant l'été. On y constate de nombreuses infractions environnementales durant les périodes estivales.

C'est sur cette dernière que le marché est placé le jeudi matin.

Les mariages y sont célébrés durant les travaux de l'Hôtel de ville de Verviers. Certaines réceptions officielles ont également lieu sur place.

La salle de réunion est parfois louée à divers ASBL.

Les écoles se trouvant sur le quartier

- L'école Notre-Dame de la sagesse (maternelle et primaire)

Cette école regroupe plus ou moins 150 élèves.



- L'école communale de Lambermont (maternelle et primaire)



Cette école regroupe plus ou moins 340 élèves.

- L'école communale d'Ensival (maternelle et primaire)

Cette école regroupe plus ou moins 200 élèves.



De manière générale, peu de problèmes sont constatés au niveau de ces écoles. Une attention particulière en matière de circulation (abords des écoles, stationnements gênants, embarras de circulation,...) sera néanmoins réalisée par l'équipe de quartier notamment pendant les périodes de rentrées paisibles.

Les écoles sont également parfois victimes de dégradations pour lesquelles les policiers sont amenés à intervenir.

Hall omnisport d'Ensival

Le hall omnisport d'Ensival accueille différentes activités sportives tels que: tennis de table, basket-ball, jiu-jitsu et escrime.

La présence de ce hall de sport engendre des problèmes de stationnement dans les rues avoisinantes, des dégradations aux véhicules ainsi que des vols de vélos.



Coin barbecue, Rue Robinfosse



Ce coin barbecue permet à la population de réaliser des barbecues lorsqu'il fait beau. Cet endroit est malheureusement souvent souillé par les utilisateurs qui abandonnent leurs déchets un peu partout. On y retrouve de nombreuses infractions environnementales.

Les riverains se plaignent parfois des nuisances sonores engendrées par les rassemblements de personnes à cet endroit.

Plaine Ozanam

La plaine Ozanam est un endroit généralement calme durant l'année. Durant l'été et surtout en période de congés scolaires, un grand nombre d'enfants s'y réunissent sous l'encadrement de plusieurs éducateurs. Les transports en commun réalisent la prise en charge des enfants à divers points de rassemblements.

Ces activités estivales engendrent des dégradations et des vols (matériels nécessaires pour la réalisation des activités) ainsi qu'un flux plus important de véhicules durant ces périodes.

La salle de la plaine Ozanam est également utilisée pour des soirées et celles-ci entraînent parfois des tapages nocturnes.

Les riverains se plaignent des nuisances sonores engendrées par ces soirées.



Tennis de Lambermont



Durant les périodes plus froides, les cours de tennis intérieurs sont utilisés. Les habitués s'y rendent mais la fréquentation du site est limitée.

Durant les périodes chaudes, des tournois sont organisés à l'extérieur et beaucoup de personnes se rassemblent sur le site.

Des dégradations et des vols ont déjà été constatés sur le site.

Manège à Lambermont



Lors des tournois équestres, le manège accueille des concurrents venus d'un peu partout en Belgique avec également des représentants venus de l'étranger.

Lors de ces tournois, des chevaux de grandes valeurs se trouvent sur le site. La présence de véhicules avec des plaques étrangères inquiète parfois le voisinage.

Les Clarisses

Le site des Clarisses est un endroit généralement calme où les gens aiment aller se promener.

Durant la période estivale, des groupes de jeunes se rassemblent principalement en soirée pour y boire un verre. Certains profitent de l'endroit pour faire des courses de quads et/ou de cyclomoteurs. Ces comportements engendrent une certaine insécurité auprès de la population locale. On y retrouve de nombreuses infractions environnementales.

Cet endroit fait l'objet d'un projet d'aménagement subsidié par la Région Wallonne et est intégré dans les projets du quartier d'initiative d'Ensival.



Zoning industriel de Lambermont



Le zoning comprend plusieurs sociétés (ex : Delacre Biscuits, Papeterie de l'Est, Armand & Fils, Garage automobile, ACEKO remorques, ORES) de relativement grande importance.

Aucune société n'est répertoriée « Seveso ».

Des vols de carburant, des vols qualifiés et des dégradations ont déjà été constatés sur le site. L'organisation de patrouilles particulièrement en soirée et durant la nuit est nécessaire. Le zoning fait parfois l'objet de manifestations sociales.

Entrée /Sortie d'autoroute à Lambermont



Cette sortie/entrée d'autoroute est peu fréquentée mais de nombreux accidents ont déjà été constatés à cet endroit.

Des modifications ont été apportées au niveau des signalisations afin d'améliorer la sécurité de l'endroit.

1.1.3 La criminalité enregistrée

L'analyse du tableau de la criminalité enregistrée² en 2009 au sein du quartier Grand-place permet de constater que 2 phénomènes se dégagent prioritairement, à savoir

- Les **vols dans habitations** => 9,8 % des faits de la ZP Vesdre.
- Les **vols de véhicules** => 11,9 % des faits de la ZP Vesdre.

Les vols dans habitations ont fortement diminué entre 2009 (94 faits) et 2010 (67 faits) mais restent important et particulièrement à suivre sur le quartier. Bien qu'étant également en diminution par rapport à 2009 (24 faits), les vols de véhicules restent

² Voir annexe 4.2.

tout de même élevés en 2010 (16 faits). La tendance pour les deux premiers mois de 2011 est toutefois positive avec un seul fait répertorié.

D'autres phénomènes sont à surveiller en raison de leur évolution depuis 2008 et/ou de l'importance relative de ceux-ci par rapport au niveau zonal, il s'agit notamment :

- des **atteintes à l'intégrité morale** (99 faits en 2010) ;
- des **violences intrafamiliales qui** sont relativement élevées (59 faits en 2009, 48 faits en 2010 et déjà 12 faits pour les deux premiers mois de 2011) ;
- des **infractions contre l'environnement** qui traduisent tout de même une activité policière accrue dans le domaine même si la verbalisation en la matière n'est pas encore significative (48 PV en 2009 et 61 en 2010).

1.1.4 La circulation

L'analyse est effectuée au point 2.2.

1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)

Le quartier Grand-place n'accueille pas d'évènement majeur sur son territoire. Il y a toutefois une multitude d'organisations de moyenne ampleur qui nécessitent une présence policière notamment en matière de circulation (fluidité et stationnement). Les événements suivants ne nécessitent pas tous un engagement policier mais l'équipe de quartier se doit d'y prêter attention en terme de proximité vis-à-vis des citoyens.

Événements récurrents :

- Le marché hebdomadaire du jeudi sur la Grand-place (plus ou moins 10 commerçants durant la haute saison).
- Mariages à l'hôtel de Ville.
- Les soirées organisées à la « Salle Ozanam (soirées, mariages) » ;

Événements ponctuels :

Janvier	Brûlage des sapins du quartier Préry
Juin	Jogging de Verviers
Juillet/Août	Plaine Ozanam (Plaine de jeux durant tout l'été)
	Tennis de Lambermont (Tournoi durant l'été)
	Compétition internationale au sein du manège à Lambermont
Août	Jogging de Lambermont
Août	Fête à Lambermont
Octobre	Brocante plan d'eau
Novembre	Eurygym cup au hall omnisports

1.1.6 Les Personnes clefs du Quartier

Les personnes ressources du quartier sont pour l'essentiel liées à des institutions ou des lieux d'activités spécifiques (Ecole, Usine, club de tennis, manège,...) ;

La liste de ces personnes ressources et de leurs coordonnées se trouve à l'annexe 4.3 du présent.

1.2 Profil de l'équipe de quartier

La composition de l'équipe de quartier est la suivante:

<u>Chef d'équipe de quartier</u> ³ :	INPP Hassan SAYEH
<u>Membres « Référent de rue » de l'équipe de quartier :</u>	INP Miguel ALVAREZ
	INP Chantal WOYAVE
	INP Delphine DE LEO
	INP Mélissa SCHMETZ
<u>Autres membres de l'équipe de quartier :</u>	INP Jean-Luc FALLA
	INP Richard RONCINS
	INP Christophe KELLETER
	INP Sébastien JACQUEMOTTE
	INP Julien NIX

L'équipe de quartier Grand-place se compose donc de 10 policiers. Elle présente une moyenne d'âge de 32 ans et une moyenne de 7 ans d'ancienneté.

Photo de l'équipe de quartier :



Légende de la photo :

Ligne du haut (de gauche à droite) : INP Miguel ALVAREZ, INP Sébastien JACQUEMOTTE, INP Delphine DE LEO, INP Jean-Luc FALLA.

Ligne du milieu (de gauche à droite) : INP Julien NIX, INP Chantal WOYAVE, INPP Hassan SAYEH.

Ligne du bas (de gauche à droite) : INP Melissa SCHMETZ, INP Richard RONCINS, INP Christophe KELLETER.

³ Le chef d'équipe de quartier suppléant est l'INP Miguel ALVAREZ

Fonctionnement de l'équipe de quartier

Tous les dossiers sont enregistrés sans nom par l'équipe Appui de la maison de police d'Ensival, exceptés les dossiers personnalisables (domiciles). Le chef d'équipe de quartier, ou à défaut son suppléant, distribue les autres pièces en tenant compte d'un tableau de répartition visant à équilibrer la charge de travail et/ou à l'adapter en fonction des disponibilités du service. La mission principale du chef d'équipe de quartier est de se positionner comme référent du quartier vis-à-vis des citoyens pour toutes les problématiques de sécurité.

Bien qu'étant tous considérés comme policiers de proximité, quatre inspecteurs « *référénts de rues* » s'investissent davantage dans l'approche du quartier. Ces derniers se chargent principalement des pièces personnalisables du quartier (domicile, enquête de moralité,...) afin d'assurer une certaine continuité dans la connaissance des citoyens du quartier. Ils se chargent également de quelques pièces non personnalisables de leur quartier. Au même titre que les autres membres de l'équipe, ils assurent également un certain nombre de services d'interventions et de préventions.

Les policiers « *non-référent de rues* », quant à eux, se chargent principalement des pièces non personnalisables à charge de l'équipe de quartier (apostilles, transactions roulages,...). Au même titre que les autres membres de l'équipe, ils assurent également un certain nombre de services d'interventions et de préventions.

Chaque membre de l'équipe est susceptible de rencontrer chaque habitant du quartier dans le cadre d'une apostille ou d'un dossier à exécuter. Ils se doivent tous de s'impliquer dans les dossiers relatifs au quartier. L'échange d'informations et de points de vue entre policiers est, à ce titre, une priorité.

2. Les prioritaires externes du Quartier

2.1 Les nuisances et la criminalité de rue.

Cette problématique touche l'ensemble du territoire de la Zone Vesdre.

Pour lutter contre la criminalité, nous allons continuer à assurer le suivi et le contrôle des endroits problématiques notamment par la mise en place de patrouilles pédestres.

Nous allons également échanger l'ensemble des informations lors des réunions internes de l'équipe quartier.

2.1.1. La problématique « Environnement » et « malpropreté »

Description

La principale problématique du quartier Grand-place en la matière est le dépôt de déchets clandestins et dans certains cas, le désherbage des trottoirs. Le quartier n'est que très peu concerné par le non entretien des haies par les riverains.

Endroits problématiques du quartier :

Ensival Centre :

- Dépôt le long de la Vesdre.
- Dépôt rue de Pepinster à hauteur du 24, élargissement du trottoir sur lequel se trouve une croix.

Lambermont :

- Dépôt dans le petit bois situé derrière la rue Robinfosse. En contre bas, il y a des bancs avec des barbecues et souvent les gens jettent leurs crasses dans le bois.
- Déchets verts au coin de la rue des Ormes et de la rue des Fauvettes.

Ensival Gare :

- Chemin du Haras: dépôts clandestins réguliers.
- Place de la Saunerie: déjections canines un peu partout.

Chapeliers :

- Dépôt et déjections rue Godin, dans le parc Godin.
- Dépôt et déjections rue du Tissage, dans le biez.
- Déjections rue Pierre David.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Verbaliser systématiquement les infractions y liées;
- Organiser les recherches visant à identifier les auteurs d'infractions en la matière (enquêtes de voisinage visant à obtenir des informations, collaboration avec les agents

communaux pour l'élucidation des dépôts (ouverture des sacs poubelles, recherche de document nominatif), mise en place de patrouille en civil ou en uniforme à des moments stratégiques).

2.1.2: Problématique « Comportements dérangeants »

Description

Le principal problème est le rassemblement des jeunes sur le quartier principalement sur la Grand-place d'Ensival, bien que ceux-ci soient devenus moins problématiques ces derniers temps.

Certains endroits du quartier Grand-place permettent en effet aux jeunes de se rassembler. Ces rassemblements sont la cause de nuisance sonores, d'infractions environnementales et de doléances des riverains.

La place des Lyciets ainsi que l'église d'Ensival sont également des endroits propices aux rassemblements.

Les prochains travaux réalisés au niveau de la place des Lyciets devraient toutefois limiter la mauvaise utilisation de cette dernière.

A Lambermont, un suivi particulier est apporté aux nuisances liées à l'organisation des soirées à la salle Ozanam.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Réaliser des patrouilles pédestres et en véhicule, afin de sécuriser les endroits problématiques et assurer une visibilité sur le quartier.
- Demander des passages aux équipes SIP et TRIO pour le contrôle des personnes dérangeantes.
- Collaborer avec les différents partenaires comme les gardiens de la paix ou la Ville de Verviers pour les aménagements des espaces.
- Poursuivre l'investissement de la police dans le projet Q+ (cfr Annexe 4.7).

2.1.3: Problématique relative aux animaux.

Description

Le quartier Grand-place est confronté à des chiens qui sont problématiques dans diverses circonstances :

- lorsqu'ils ne sont pas tenus en laisse ;
- lorsqu'ils ne portent pas la muselière (pour les chiens à risque) ;
- lorsqu'ils font leurs déjections sur la voie publique sans que le maître ne prenne la peine de les ramasser ;

Plusieurs endroits sont concernés par cette problématique mais plus particulièrement le centre d'Ensival qui draine un certain nombre de passages ainsi que les rue des chapeliers et Pierre David. Le site de l'étang des clarisses est également un endroit propice à la promenade des canidés et à fortiori à risque dans le cadre de cette problématique.

Contribution aux actions/plan d'actions

- Verbaliser systématiquement les infractions constatées ;
- réaliser des enquêtes de voisinage pour identifier les contrevenants non pris en flagrant délit ;
- Attirer l'attention et donner des conseils aux maîtres lors d'un nouveau domicile (obligation d'un enclos, ...).

2.2 La sécurité routière (les accidents de roulage avec lésions corporelles et les infractions)

Description

La circulation du quartier Grand-place est diversifiée.

Il y a d'une part les grands axes tels que la sortie d'autoroute de Lambermont qui est actuellement sous-utilisée, mais pour laquelle le plan communal de mobilité (PMC) prévoit d'encourager son utilisation. Mais aussi la rue Grand Ville et la rue de Pepinster qui font partie de la N61 et qui engendrent un flux de véhicules considérables aux heures de pointe.

La sortie d'autoroute et la nationale induisent une fluidité freinée au niveau du carrefour formé par les rues Grand-Ville et En Mi-Ville.

Le centre d'Ensival étant un milieu urbain, le stationnement y est d'office omniprésent. Les commerces présents à cet endroit entraînent un va et vient de véhicules. Les gens se stationnent pour des courtes durées afin d'effectuer leurs achats journaliers.

2.2.1: « Accidents »

Description.

Sur base de l'analyse de la dernière année écoulée à savoir du 14/11/2009 au 14/11/2010, nous constatons 21 accidents avec blessés mais aucun accident mortel.

L'accidentologie du quartier met en évidence deux rues problématiques en la matière:

- La rue Grand Ville avec 6 accidents avec blessés pour la période reprise ci-dessus ;
- La rue des Etangs avec 6 accidents avec blessés pour la période reprise ci-dessus

Aucun accident mortel n'a cependant été constaté durant cette période.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Contribuer au Plan d'Actions Sécurité Routière de la ZP Vesdre, dans les priorités mises en évidence en organisant des contrôles en matière de roulage sur le quartier (ceintures, vitesse, alcool).

- Etre attentifs à la problématique des accidents avec lésions corporelles sur le quartier en proposant par la suite des pistes d'amélioration en collaboration avec le service de G.A.O, en demandant le placement du radar préventif aux endroits mis en évidence.

2.2.2: « Fluidité »

Description

Aux heures de pointes, la circulation au carrefour formé par les rues Grand Ville et En Mi-Ville est freinée. En plus du flux de véhicules venant de Verviers, les automobilistes sortant de la sortie d'autoroute d'Ensival empreinte également cet axe. Des bouchons se forment sporadiquement aux heures de pointe mais cela ne dure jamais très longtemps.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Sensibiliser les membres de l'équipe de quartier à la problématique ;
- Etre attentif au phénomène mais pas d'action spécifique vu le faible encombrement dans le temps. Le cas échéant, assurer une présence au carrefour précité en cas de problèmes sortant de l'ordinaire (accident, déviation,...).

2.2.3. « Infractions prioritaires »

2.2.3.1. La vitesse

Description

Le quartier ne comprend quasiment pas de rues incitant à la vitesse.

Les principales lignes droites du secteur sont entrecoupées d'une multitude de priorités de droite obligeant les automobilistes à réduire naturellement leur vitesse (Ex : rue des Chapeliers, rue des Ormes à proximité du Z.I de Lambermont,...).

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'analyse du radar préventif n'a pas permis de confirmer des excès de vitesse au niveau de la rue de Pepinster. Il n'en reste pas moins que la N61 doit faire l'objet d'un suivi particulier en la matière au regard des accidents de roulage s'y étant produit.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Organiser des contrôles radar avec interception.
- Etre attentifs à la problématique des accidents avec lésions corporelles sur le quartier en proposant par la suite des pistes d'amélioration en collaboration avec le service de G.A.O, en demandant le placement du radar préventif aux endroits mis en évidence,...).
- Etre à l'écoute de la population pour orienter le placement du radar préventif et répressif là où il sera nécessaire.

2.2.3.2. Les stationnements gênants ou dangereux.

Description

Certains endroits du quartier sont assez problématiques en matière de stationnement :

Ensival Centre

- Les infractions les plus constatées sur le quartier sont les stationnements en zone E1, sur les arrêts de bus présents près de la Grand-place.

Beaucoup de personnes se stationnent également à contre-sens et/ou avec deux roues sur le trottoir le temps de réaliser un achat dans un des commerces locaux et/ou pour se rendre aux agences ING et/ou BNP PARIBAS FORTIS. Le stationnement y est omniprésent et provoque des difficultés pour le croisement des véhicules.

- Les places pour handicapés situées à proximité de la Grand-place devant la maison communale sont souvent « squattés » par des automobilistes peu scrupuleux.

- L'accotement se trouvant à droite de la bijouterie Lambert (au début de la rue Jean Martin Maréchal à gauche) , est souvent assimilé à un trottoir . Les locataires des bâtiments depuis le n°50 jusqu'à la bijouterie se stationnent fréquemment en infraction à cet endroit

- Le stationnement des véhicules au niveau de la rue Snoeck, voie sans issue, s'avère également problématique car la chaussée fait moins de 3 mètres de largeur. Les habitant ayant un garage ne savent plus passer.

- Certains problèmes de stationnement sont également signalés au niveau de la rue des chapeliers.

Lambermont

- Les problèmes de stationnement au niveau de l'école de Lambermont, notamment rue Nicolas Dubois (roues sur le trottoir), sont fréquents. Le nouveau parking (situé à l'endroit du chapiteau de la fête à Lambermont) est peu utilisé.

Contribution aux actions/plan d'actions

- Assurer une présence visible sur le quartier via des patrouilles pédestres particulièrement rue En Mi-ville et aux abords de la grand-place.

- Verbaliser systématiquement les stationnements gênants et/ou dangereux en évitant au maximum les procès-verbaux au vol.

- Systématiser l'usage des autocollants jaunes (observations contrôlées) au sein de l'ensemble des membres de l'équipe de quartier.

- En partenariat avec la ville de Verviers, envisager des aménagements infrastructurels au niveau des endroits les plus problématiques.

2.2.3.3. Les cyclomoteurs

Description

Les cyclomoteurs sont présents sur le quartier notamment en période de congé scolaire et durant la période estivale. Des groupes de jeunes se rassemblent notamment aux abords de la Grand-place, au niveau de l'étang des clarisses ou encore devant l'église d'Ensival. La N61 draine également un certain nombre de cyclomotoristes.

Le quartier n'est pas concerné par les étudiants se rendant à l'école en cyclomoteur vu qu'il n'y a pas d'école secondaire recensée. Il y a peu de cyclomotoristes parmi les riverains et on n'y détecte pas de propriétaires/conducteurs particulièrement problématiques.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Participer aux actions de la maison de police d'Ensival et zonales, organisation de contrôles spécifiques a priori plutôt aux abords de la grand-place, de la rue En Mi-ville, de la N61 et de l'étang des clarisses à des moments propices à la circulation et aux rassemblements des cyclomotoristes.

2.2.3.4. Ceintures et Dispositifs de retenue pour enfants

Description

Bien que de plus en plus de personnes attachent leur ceinture, un nombre encore important de personnes ne la bouclent pas avant de prendre le volant. « Alors que l'obligation de porter sa ceinture à l'avant date de 1975, les enquêtes montrent qu'aujourd'hui un Belge sur cinq ne porte toujours pas sa ceinture à l'avant. A l'arrière, un Belge sur quatre ne met pas sa ceinture ».

Contribution aux actions /plan d'actions

- Verbaliser systématiquement lors des Services d'Intervention et de Prévention ou encore Contrôle roulage et être également attentif lors des services ordinaires .
- Donner des conseils éducatifs spécifiquement lors d'infractions avec des enfants.
- Sensibiliser les membres de l'équipe à la valeur d'exemple dans les véhicules de service et les véhicules personnels.

2.2.3.5. Alcool et stupéfiants au volant

Description

L'alcool et la drogue au volant sont deux phénomènes qui sont présents sur tout le territoire de la zone, plus particulièrement en soirée et pendant la nuit. Il n'y a pas de spécificité propre au quartier.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Participer aux actions zonales et aux actions de la Maison de Police.
- Réaliser des contrôles spécifiques « Alcool au volant ».

- Faire le test alcool et le test salivaire à toute personne impliquée dans un accident de roulage.

2.2.3.6. Assurances/contrôles techniques

Description

Le défaut d'assurance est un phénomène présent sur tout le territoire de la zone qui augmente d'année en année. Il n'y a pas de spécificité propre au quartier.

Contribution aux actions/plan d'actions

- Continuer à vérifier ces documents lors des contrôles de circulation organisés, des apostilles roulage et lors de tout procès-verbal roulage mais aussi en cas de contrôle pendant les Services d'Intervention et Prévention.
- Réaliser des contrôles spontanés de véhicules présumés en défaut d'assurance et de contrôle technique.

2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école) et le partenariat avec les écoles.

Description

Les écoles présentes sur le quartier n'entraînent pas de phénomènes importants. Différents contacts ont déjà été pris avec les directeurs d'écoles mais à ce stade, il s'agissait de problème de circulation et de sécurité aux abords des écoles.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Désigner dans l'équipe un policier de contact école pour toutes les écoles du quartier. Afin d'améliorer la confiance et la connaissance des problèmes éventuels vécus par les écoles du quartier.
- Respecter la directive zonale relative à l'application de la PLP 41 et notamment faire remonter les informations collectées au niveau de l'Officier de référence « Ecoles » de la zone.

2.4 Les stupéfiants

Non diffusé(e)

2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme)

Non diffusé(e)

2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs)

Non diffusé(e)

2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants

Description et contribution aux actions/plans d'actions

Le descriptif et les actions à mener seront au besoin précisés sur la base des travaux et recommandations, applicables à la zone ou au quartier, qui émaneront du groupe de travail « groupes d'auteurs itinérants » piloté par la Police Judiciaire Fédérale.

2.8 La violence intrafamiliale/intra conjugale

Description

Le nombre de faits constatés sur le quartier est relativement important. En 2010, 48 faits ont été constatés sur le quartier. Bien qu'il s'agisse d'une diminution par rapport à 2009 (48 faits), ce chiffre reste interpellant et nécessitent un suivi par l'équipe de quartier.

Contribution aux actions/plan d'actions relatifs aux spécificités du quartier

- Être attentif à la problématique lors du travail quotidien et en sphère familiale et se conformer aux directives du Procureur du Roi ;
- Prévoir une revisite des victimes se trouvant sur le quartier et prendre, le cas échéant, contact avec le SAPV pour assurer un suivi.

2.9. Domiciles, radiations et qualité de l'habitat

Description

Comme déjà expliqué supra, le centre du quartier Grand-place est habité pour partie par une population paupérisée, voire marginalisée. Ces habitants changent souvent de domicile.

Lorsqu'ils quittent un logis, certains habitants ne prennent pas toujours la peine de faire les démarches administratives prévues ce qui entraîne ultérieurement leur radiation.

Certains immeubles sont mal entretenus par leur propriétaire ou sont divisés en de nombreux appartements sans se soucier du bien-être des habitants.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Appliquer la note sur les domiciles avec rigueur et humanité.

Lorsqu'un immeuble et/ou un propriétaire se distingue négativement, leur apporter une attention toute particulière. Solliciter le cas échéant le passage de la commission sanitaire en cas de doute sur l'habitabilité de l'immeuble.

- Faire les démarches auprès de la commune de Verviers pour solliciter la radiation lorsque les cas sont avérés. Continuer à faire des demandes complètes et bien motivées.

- Collaborer avec le service du logement de Verviers à la mise en oeuvre dynamique d'une politique du logement visant à la mise en conformité des logements et par là à un meilleur bien-être des habitants. Participer à l'élaboration d'un cadastre des logements du quartier.

- Poursuivre la dénonciation des immeubles à contrôler via le formulaire ad hoc. Assurer le suivi des immeubles frappés d'inhabitabilité ou d'insalubrité en collaboration avec les administrations et le cas échéant, verbaliser des propriétaires et/ou des locataires qui ne respectent pas les règles leur imposées.

2.10. Problématique « Vols dans habitations »

Description

Après une analyse des données sur les vols dans habitations commis entre l'année 2005 et 2009, on constate une évolution négative avec une augmentation de 52,5% des faits entre 2008 (61 faits) et 2009 (94 faits).

A l'analyse, les faits enregistrés ne permettent pas de dégager des tendances tant les faits repris sont variés. Les lieux et la situation dans l'espace temps forment eux aussi un panel trop large. Il va de soi que Lambermont et ses maisons à caractère résidentiel sont davantage propices aux vols dans habitations.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Assurer une prévention (patrouilles pédestres et en véhiculés) sur le quartier Grand-place visant à dissuader les auteurs potentiels et principalement sur Lambermont.
- Demander des passages aux équipes SIP et TRIO pour le contrôle des personnes suspectes signalées.
- Collaborer avec les différents partenaires comme les gardiens de la paix ou encore le PLP pour l'échange d'information et la prévention par rapport à toute situation suspecte.
- Proposer le passage du service de techno-prévention aux victimes de vol dans habitation.
- Surveiller l'évolution spatiotemporelle du phénomène.

2.11. Problématique « Vols de et dans véhicules »

Description

Vols de véhicules

Sur cinq ans (2005 à 2009), le quartier a vu se commettre 129 faits, soit une moyenne de 26 vols de véhicule par année. Il n'y a ni d'endroit spécifique et ni de jour particulier qui ont pu être mis en évidence.

Au niveau du créneau horaire, il reste large, mais on constate quand même que les vols se commettent principalement en soirée ou la nuit. Comme décrit supra, 24 faits ont été constatés en 2009 et 16 en 2010.

Vols dans véhicules

Sur cinq ans (2005 à 2009), le quartier a vu se commettre 206 faits, soit une moyenne de 41 vols dans véhicule par an.

En 2010, le quartier a enregistré 22 faits de vols dans véhicules et en 2009, 23 faits avaient été constatés.

Il n'y a pas d'endroit spécifique ni de jour particulier. Au niveau du créneau horaire, il reste large, mais on constate quand même que les vols se commettent principalement en soirée ou la nuit.

Contribution aux actions /plan d'actions

Il n'y a pas d'action spécifique envisagée pour les vols dans véhicules mais une attention particulière est accordée à cette problématique en soirée et la nuit.

En ce qui concerne les vols de véhicules, un suivi des faits sera réalisé pour prévenir les vols. Le chef d'équipe assurera un suivi des faits afin de mieux caractériser les vols et adapter les actions à entreprendre. Il entretiendra notamment des contacts fréquents avec les citoyens du quartier ainsi que les gardiens de la paix pour anticiper toute situation suspecte.

Les membres de l'équipe de quartier seront sensibilisés à la problématique et assureront, dans la mesure des possibilités, des passages sur les parkings des différents commerces et dans les endroits plus retirés. (Ex : rue en cul de sac comme le fond de la rue de la filature).

2.12. Le Partenariat Local de Prévention de Lambermont

Description

Il s'agit d'un réseau de quartier, anciennement appelé RIQ (Réseau d'Information de Quartier), composé de plusieurs personnes clairement identifiées qui se chargent de « surveiller » le quartier (ex : agissements suspects, dépôts clandestins,...) et de transmettre les informations à la police via un canal de communication prédéfini.

Un feedback est parfois demandé par le ou les référents mais les informations données ne sont jamais des renseignements tenus au secret professionnel.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Poursuivre l'investissement du chef d'équipe et de certains membres de l'équipe de quartier dans ce partenariat ;
- Assurer le respect de la chaîne de communication mise en place dans la convention ;
- S'investir dans les réunions périodiques planifiées ainsi que dans la réunion annuelle prévue pour l'évaluation du PLP.

2.13. Le quartier à discrimination positive d'Ensival

Description

Le centre d'Ensival est un quartier à discrimination positive dit « Q+ Ensival ». Le pilote de ce Q+, chargé de la coordination, est Mr Y.LECLERCQ, coordinateur des gardiens de la paix de la Ville de Verviers.

L'objectif du Q+ est de trouver une réponse aux problèmes de sécurité qui se présentent sur le quartier par le biais d'une approche pluridisciplinaire regroupant des représentants de la ville de Verviers, des représentants du quartier, les services de police et éventuellement toute autre personne concernée par le problème à solutionner. Le groupe se réunit entre 5 et 10 fois par an pour faire le point sur les problèmes à régler, trouver une solutionner et améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Poursuivre l'investissement du chef d'équipe et de certains membres de l'équipe de quartier dans ce partenariat notamment au travers du tableau reprenant l'état d'avancement des mesures mises en place (voir annexe 4.7).
- Assurer une présence visible sur le quartier et veiller à la prise de contact avec les citoyens du quartier afin d'avoir la meilleure connaissance possible des problèmes de sécurité du quartier.

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier

3.1 « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain »

Description

A la rédaction de ce plan de sécurité de quartier, les membres de l'équipe ont été désignés. L'équipe de quartier a pris le pas sur le seul et unique « policier de quartier », une nouvelle approche qui n'en est qu'à ses balbutiements. Les objectifs sont multiples, il s'agit notamment d'améliorer l'implication de tous les membres d'une équipe dans les problèmes de sécurité d'un quartier, faciliter la proximité et la disponibilité des policiers avec les citoyens.

Bien que l'organisation de l'équipe de quartier a été présentée à toute l'équipe, le travail en équipe doit encore davantage se concrétiser sur le terrain. Le changement

dans les habitudes de travail et la conception du travail n'est pas toujours aisé. Bien que motivés par le projet, certains éprouvent certaines craintes vis-à-vis du changement.

Contribution aux actions /plan d'actions

- D'un point de vue gestion des ressources humaines :

- Répartir les tâches et le travail équitablement au sein de l'équipe de quartier ;
- Concrétiser une vraie dynamique de groupe et faire en sorte que tous les membres se sentent impliqués par les problèmes et la vie du quartier ;
- Evaluer le mode de fonctionnement de l'équipe et si nécessaire l'adapter ;
- Harmoniser les procédures de travail au sein de l'équipe de quartier afin de faciliter l'entraide et la collaboration des membres de l'équipe ;
- Impliquer les membres de l'équipe dans la prise de décisions relatives à l'organisation de l'équipe ;
- Mettre en place des outils de communication pour faciliter l'échange d'informations au sein de l'équipe de quartier ;
- Concrétiser la fonction de chef d'équipe suppléant pour assurer la continuité dans le temps de la gestion de l'équipe de quartier ;
- Accroître la notion de polyvalence en tenant compte des spécificités et profils individuels des membres de l'équipe ;
- Veiller à assurer une présence minimum au sein de l'équipe de quartier pour assurer les demandes des citoyens et le suivi du travail administratif.

- D'un point de vue gestion des ressources matérielles :

- Aménager l'espace afin d'améliorer le bien-être au travail des membres de l'équipe ;
- Installer un tableau blanc dans le bureau et créer un groupe mail pour faciliter l'échange d'informations au sein de l'équipe.
- Réfléchir à la mise en place de postes de travail en vue d'harmoniser les procédures de travail au sein de tous les membres de l'équipe de quartier ;

- D'un point de vue orientation vers une police de proximité :

- Garder le niveau d'empathie des policiers vis-à-vis de la population ;
- Améliorer l'implication et l'initiative de tous les membres de l'équipe de quartier dans la recherche des solutions aux problèmes posés ;
- Accroître la participation des policiers aux événements liés à la vie du quartier ;
- Inciter les policiers à améliorer leurs contacts avec la population et les partenaires ;
- Encourager les patrouilles pédestres et cyclistes.

3.2 L'implication capable

Description

Au sein de l'équipe Grand-place, la valorisation du potentiel humain et des aptitudes individuelles apporte indéniablement une plus-value en terme d'efficacité et d'efficience.

Dans l'équipe, la notion de polyvalence n'exclut donc pas l'idée que chacun puisse accroître et développer ses propres compétences dans des domaines qui sont et seront synonymes de motivation et d'épanouissement personnel, mais qui profiteront aussi à l'ensemble du pool en terme de connaissances.

Chaque membre de l'équipe a sa propre personnalité, ses défauts et ses qualités.
Le rôle du chef d'équipe est d'utiliser les qualités de chacun au mieux pour qu'elles déteignent sur la collectivité.

Contribution aux actions /plan d'actions

- Surveiller l'implication de tous les membres de l'équipe dans la vie et les problèmes de sécurité de tout le quartier (Ex : attention particulière à la conception des grilles horaire afin de favoriser la participation de tous aux événements du quartier,...) ;

- Coacher les membres présentant des compétences particulières à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités collectives ;

Collaborer pleinement avec le responsable de la maison de police dans le développement individuel des membres de l'équipe ;

- Stimuler les membres de l'équipe de quartier à prendre le rôle d'acteur et non de spectateur dans l'organisation du service et dans le développement de leur carrière (inciter la critique constructive au sein de l'équipe).

4. Annexes

4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier Grand-place

Grand-Place		
Caractéristiques		% ZP
Nombre d'habitants	7.315	9,3%
Superficie (km ²)	6,842	9,5%
Longueur voirie (kms)	45,815	11,2%
Densité de population (hab./km ²)	1.069	
Revenu total net imposable (€)	73.639.987	9,3%
Revenu moyen par déclaration (€)	20.616	
Nombre d'hommes	3.571	9,4%
Proportion d'hommes	48,8%	
Nombre de femmes	3.744	9,3%
Proportion de femmes	51,2%	
Nombre de mineurs (0-17 ans)	1.689	9,1%
Proportion de mineurs (0-17 ans)	23,1%	
Nombre d'adultes (18-24 ans)	681	9,0%
Proportion d'adultes (18-24 ans)	9,3%	
Nombre d'adultes (25-54 ans)	2.891	9,3%
Proportion d'adultes (25-54 ans)	39,5%	
Nombre d'adultes (55-64 ans)	807	9,3%
Proportion d'adultes (55-64 ans)	11,0%	
Nombre de pers. âgées (65 ans et plus)	1.247	9,9%
Proportion de pers. âgées (65 ans et plus)	17,0%	
Nombre de belges	6.907	9,7%
Proportion de belges	94,4%	
Nombre d'étrangers	408	5,5%
Proportion d'étrangers	5,6%	
Provenance		
Union européenne	97,9%	
Europe (hors U.E.)	0,7%	
Afrique	1,3%	
Amériques	0,1%	
Asie	0,1%	
Océanie	0,0%	
Nationalités étrangères - Top 3		
Italie	1,4%	
Maroc	0,8%	
Espagne	0,6%	
Nombre de ménages	3.230	9,2%
Proportion d'hommes seuls	19,4%	
Proportion de femmes seules	19,6%	

Proportion de pères avec enfant	5,2%	
Proportion de mères avec enfant	13,3%	
Proportion de couples	37,7%	
Taille moyenne du ménage	2,2	
Grand-Place		
Caractéristiques		% ZP
Nombre de logements occupés	3.029	9,3%
Proportion d'appartements	22,8%	
Proportion de maisons séparées	21,1%	
Proportion de maisons jumelées	17,2%	
Proportion de maisons mitoyennes	38,2%	
Année de construction des logements		
Avant 1946	50,1%	
Entre 1946 et 1970	24,0%	
Entre 1971 et 1995	21,3%	
Etat des logements		
En bon état	75,9%	
En mauvais état	5,4%	
Qualité de l'environnement		
Qualité globale très agréable	27,4%	
Qualité globale peu agréable	17,2%	
Propreté très agréable	28,2%	
Propreté peu agréable	15,9%	
Tranquillité très agréable	27,1%	
Tranquillité peu agréable	27,1%	
Nombre de travailleurs	2.454	9,8%
Proportion de travailleurs	35,5%	
Nombre de demandeurs d'emploi	525	8,9%
Proportion de demandeurs d'emploi	7,6%	
Nombre d'étudiants	245	10,0%
Proportion d'étudiants	3,5%	
Nombre de (pré-)pensionnés	1.461	10,0%
Proportion de pensionnés	21,1%	
Statut professionnel		
Secteur public	26,6%	
Secteur privé - Chef d'entreprise	2,2%	
Secteur privé - Employés	27,6%	
Secteur privé - Ouvriers	28,8%	
Indépendants	8,4%	
Domaine d'activité professionnelle - Top 5		
Industrie	18,4%	
Commerce	12,4%	
Médico-social	10,7%	
Administration	10,0%	
Enseignement	9,1%	

4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier et du secteur (2005-2009) pour les principaux phénomènes

Criminalité enregistrée au sein du quartier "ENSIVAL - Grand-Place" (ZP Vesdre) *

(Source : BNG / DCA Verviers AnStrat - 16-03-2010)

Phénomènes \ Années	2005	2006	2007	2008	2009	Moy.	% ZP	Evol. 08-09	Evol. 05-09
Vols dans habitations	83	91	67	61	93	79,0	9,8%	+52,5%	+12,0%
Vols dans commerces	43	31	29	18	37	31,6	4,1%	+105,6%	-14,0%
Vols dans véhicules	52	49	41	41	23	41,2	8,0%	-43,9%	-55,8%
Vols de véhicules	49	20	14	23	23	25,8	11,9%	+0,0%	-53,1%
Vols avec violence/menace	20	12	13	10	15	14,0	5,3%	+50,0%	-25,0%
Vols à la tire	2	2	2	1	5	2,4	1,6%	+400,0%	+150,0%
Atteintes à l'intégrité morale	162	119	68	82	86	103,4	7,6%	+4,9%	-46,9%
Menaces	55	41	17	22	22	31,4	6,9%	+0,0%	-60,0%
Harcèlement moral	44	33	22	32	33	32,8	8,7%	+3,1%	-25,0%
Atteintes à l'intégrité physique	65	70	76	69	74	70,8	7,2%	+7,2%	+13,8%
Coups et blessures volontaires (total)	49	55	62	57	58	56,2	7,1%	+1,8%	+18,4%
Coups et bl. volont. (sur voie publique)	20	19	23	20	20	20,4	6,0%	+0,0%	+0,0%
Coups et bl. volont. (en sphère familiale)	19	29	28	24	29	25,8	9,8%	+20,8%	+52,6%
Dégradations volontaires (total)	77	95	80	72	117	88,2	7,9%	+62,5%	+51,9%
Dégradations de véhicules	31	50	42	34	47	40,8	7,9%	+38,2%	+51,6%
Infractions en matière de stupéfiants	6	19	8	18	33	16,8	5,5%	+83,3%	+450,0%
Infractions contre l'environnement	8	7	9	6	30	12,0	3,8%	+400,0%	+275,0%

* Notons qu'un même fait peut se retrouver dans plusieurs (sous-)phénomènes, si bien qu'il serait erroné d'additionner ceux-ci entre eux.

** Les vols dans commerces (ou entreprises) englobent notamment les vols à l'étalage.

*** Les sanctions administratives strictes ne sont pas comptabilisées parmi les infractions contre l'environnement.

4.3. Relevé des personnes clefs du quartier (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, targets Terro...)

Non diffusé(e)

4.4. Listing des rues du quartier Grand-Place et des policiers référents de rues associés.

Rues	Communes	Maison de police
Aulnes (rue des)	Verviers	Ensival
Bassin (rue du)	Verviers	Ensival
Beau Site (rue du)	Verviers	Ensival
Belle-Vue (rue)	Verviers	Ensival
Bois (hameau du)	Verviers	Ensival
Bouvreuil (rue des)	Verviers	Ensival
Broucsou	Verviers	Ensival
Bruyère du Fourneau (rue)	Verviers	Ensival
Buttgenbach (rue)	Verviers	Ensival
Calvaire (rue du)	Verviers	Ensival
Canal (rue du)	Verviers	Ensival
Casse-Gueule (rue)	Verviers	Ensival
Chapeliers (rue des)	Verviers	Ensival
Cokaihay (chemin de)	Verviers	Ensival
Combattants (rue des)	Verviers	Ensival
Coopération (rue de la)	Verviers	Ensival
Couloury (rue)	Verviers	Ensival
David (rue Pierre)	Verviers	Ensival
Davignon (rue Henry)	Verviers	Ensival
Debatisse (rue Léon)	Verviers	Ensival
Déderich (rue Joseph)	Verviers	Ensival
Delaive (Clos Albert)	Verviers	Ensival
Depouhon (rue)	Verviers	Ensival
Donheid (rue)	Verviers	Ensival
Dubois (rue Nicolas)	Verviers	Ensival
Dupont (rue Auguste)	Verviers	Ensival
Entre les Ponts (rue)	Verviers	Ensival
Etangs (rue des)	Verviers	Ensival
Europe (avenue de l')	Verviers	Ensival
Fauvettes (rue des)	Verviers	Ensival
Feller (rue Jules)	Verviers	Ensival
Fierain (rue du)	Verviers	Ensival
Filature (rue de la)	Verviers	Ensival
Fouleries (rue des)	Verviers	Ensival
Fraipont (place L.)	Verviers	Ensival
Francomont (rue)	Verviers	Ensival
Francval (rue)	Verviers	Ensival
Genêts (rue des)	Verviers	Ensival
Gérard Heid (rue)	Verviers	Ensival
Godin (rue)	Verviers	Ensival
Grand'Place	Verviers	Ensival

Grand'Ville (rue)	Verviers	Ensival
Gueury (rue)	Verviers	Ensival
Halte (rue de la)	Verviers	Ensival
Haras (chemin du)	Verviers	Ensival
Haute Folie	Verviers	Ensival
Hautrou (rue)	Verviers	Ensival
Hauzeur (rue)	Verviers	Ensival
Heid des Fawes (rue)	Verviers	Ensival
Henrion (rue Jacques)	Verviers	Ensival
Houben (rue Max)	Verviers	Ensival
Houckaye (rue)	Verviers	Ensival
Houckaye blanche	Verviers	Ensival
Houckaye rouge	Verviers	Ensival
Kmognes (les)	Verviers	Ensival
Lambermont (rue de)	Verviers	Ensival
Liberté (avenue de la)	Verviers	Ensival
Liège (chemin de)	Verviers	Ensival
Lyciets (rue des)	Verviers	Ensival
Maison Bois (drève de)	Verviers	Ensival
Malempré (rue Jean)	Verviers	Ensival
Marechal (rue Jean-Martin)	Verviers	Ensival
Mésanges (rue des)	Verviers	Ensival
Mi-Ville (en)	Verviers	Ensival
Mon Séjour (rue)	Verviers	Ensival
Moreau (rue)	Verviers	Ensival
Müller (rue)	Verviers	Ensival
Nations Unies (avenue des)	Verviers	Ensival
Navettes (thier des)	Verviers	Ensival
Neuve (rue)	Verviers	Ensival
Paix (rue de la)	Verviers	Ensival
Pepinster (rue de)	Verviers	Ensival
Pied Vache	Verviers	Ensival
Pilate (rue)	Verviers	Ensival
Pinsons (rue des)	Verviers	Ensival
Popelin (Clos Marie)	Verviers	Ensival
Préry (rue)	Verviers	Ensival
Prés Fleuris (rue des)	Verviers	Ensival
Reau (rue)	Verviers	Ensival
Résédas (rue des)	Verviers	Ensival
Robinfosse (rue)	Verviers	Ensival
Saint-Bernard (rue)	Verviers	Ensival
Sainte-Marie (chemin)	Verviers	Ensival
Saunerie (rue de la)	Verviers	Ensival
Sauvage (rue)	Verviers	Ensival
Scuvée (impasse)	Verviers	Ensival
Simon (ruelle)	Verviers	Ensival

Snoeck (rue A.)	Verviers	Ensival
Sur les Joncs	Verviers	Ensival
Taillis (rue des)	Verviers	Ensival
Tchepson (rue)	Verviers	Ensival
Tesson (rue du)	Verviers	Ensival
Tilleul (thier du)	Verviers	Ensival
Tissage (rue du)	Verviers	Ensival
Trou Brasy (rue du)	Verviers	Ensival
Villas (avenue des)	Verviers	Ensival
Wasay (rue du)	Verviers	Ensival
Wegnez (rue de)	Verviers	Ensival
Weines (rue des)	Verviers	Ensival

4.6. Plan du quartier Grand-place.



4.7 Tableau reprenant l'état d'avancements des mesures mises en place dans le Q+ Ensival (au 08/04/2011)

Réunion Q+Ensival

Etat d'avancement des mesures mises en place

Non diffusé(e)